

Regards sur TALLARD

Bulletin d'information municipal

n°26 - Printemps 2010



un point
sur les travaux

un peu d'histoire

parole donnée à ...



édito

Cher(els) concitoyen(nels),

Je suis heureux de vous présenter le nouveau « Regards sur Tallard », plus clair, plus imagé, plus proche de votre quotidien. J'espère, avec l'équipe municipale, que vous l'apprécierez et qu'il sera un lien encore plus fort entre nous.

Avec nos réunions de proximité, toujours riches en propositions et en résultats concrets dans vos quartiers, et nos réunions de présentation de projets, nous nous efforçons de répondre à vos demandes pour améliorer sans cesse le bien-vivre ensemble à Tallard.

Dans quelques jours, une grande opération (430 000 €) de restauration de notre patrimoine historique, culturel et culturel débutera sur l'église St Grégoire. Elle sera appréciée, je n'en doute pas, par tous et viendra compléter la restructuration du cœur de village engagée avec la Placette et actuellement en cours sur la rue Souveraine.

Les quartiers périphériques ne sont pas oubliés, avec par exemple d'importants travaux réalisés et à venir dans les quartiers des Boulangeons et du Stade.

La grande nouveauté de ce début d'année est la décision de l'Etat, de la région et du Conseil Général de retenir et de financer deux grands aménagements destinés à sécuriser et à fluidifier le trafic routier sur la RN85 par la création d'une troisième voie entre le rond-point de l'A51 et la RD942. Un giratoire sera également créé sur la route nationale au niveau de la route de Foullouse, qui permettra la suppression du très dangereux carrefour du 'Petit collet' tout en assurant la desserte de la future zone d'activités.

En fin d'année, la Poste s'installera en rez-de-chaussée de la maison des Templiers sur la place Commandant Dumont. Je remercie la direction de la Poste qui a su entendre notre demande ; cela permettra à la commune de reprendre les anciens locaux du bureau de Poste pour proposer notamment à nos aînés un local plus adapté à leurs activités.

Avec vous et plus que jamais Tallard va de l'avant, se moderniser et s'embellir. Notre commune se développe de manière équilibrée et solidaire.

Merci de votre confiance.

J.M. Arnaud
Bien cordialement dévoué

Jean-Michel ARNAUD

Maire de Tallard

1er vice-président du Conseil général

un point sur les travaux

Retour sur 2009

La sécurisation de la montée de la Chrysalide : 450 000 € HT

Commentaire : Réfection complète des réseaux : humides, éclairage public, gaz, électricité et France Télécom. Réfection de la chaussée et création d'un trottoir pour sécuriser les déplacements piétons.



Les travaux d'aménagement aux abords du collège : 400 000 € TTC

Commentaires : Financés par la commune, ces travaux ont consistés en l'aménagement du carrefour d'accès au stade avec la création d'une piste cyclable. Un réseau d'Eaux Pluviales a également été créé, les réseaux secs ont été adaptés pour pouvoir alimenter le collège, et les réseaux ERDF et France Télécom ont été enfouis. Au total, la participation financière de la commune à la création du collège s'élève à plus de 680 000 euros (acquisitions foncières et travaux compris).



Cap sur 2010...

En 2010, nous achèverons les travaux actuellement en cours sur la Rue Souveraine et engagerons les travaux de restauration de l'Eglise Saint Grégoire. D'autres opérations comme la création d'un terrain multisports, l'installation de La Poste en rez de chaussée de la Maison des Templiers, ou la sécurisation des cheminements piétons entre le centre médical La Durance et l'embranchement de La Chrysalide, verront également le jour.

Un numéro "spécial budget 2010" sera très prochainement réalisé et distribué ; il vous présentera l'ensemble des opérations et travaux validés à l'occasion du vote du budget prévisionnel 2010. Ce numéro spécial sera également disponible en ligne sur le site officiel de la commune : www.ville-tallard.fr

Quelques autres réalisations...

Réfection des jeux d'enfants à la Garenne :

Les travaux réalisés ont permis à la fois d'embellir et de fonctionnaliser ce lieu particulièrement apprécié de nos bambins et de tous les tallardiens, et d'améliorer encore la sécurité de nos enfants.

Il a notamment été procédé à la replantation d'une prairie avec création d'un réseau d'arrosage intégré, à une délimitation physique des aires de jeux avec pose de sols souples. Certains jeux ont également été remplacés. Coût total de l'opération : 51 500 €.



Création d'une rampe d'accès à la mairie

Un groupe de travail a été constitué au sein de l'équipe municipale, afin d'identifier sur la commune les principaux problèmes d'accessibilité, et plus particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

L'une des premières réalisations destinée à traiter ces « points noirs » a été la création d'une rampe d'accès à la Mairie. Coût des travaux : 3000 €.



Rénovation de la maison des Templiers

Le bâtiment communal de l'ancienne mairie a été donné à bail à l'OPH 05 qui l'a entièrement rénové pour y créer 3 logements sociaux locatifs : T2 duplex, T3 et T5 duplex.

En 2010, le rez de chaussée du bâtiment sera aménagé par la commune qui y accueillera les bureaux de la Poste (partie grand public).



Aménagements de voirie

Chaque année la commune réalise d'importants travaux d'entretien et d'amélioration de l'ensemble de sa voirie. En 2009, ces travaux ont été réalisés sur le chemin de la Vendée, sur la montée vers le camping, sur le parking de la Poste, sur le chemin du franchissement et sur le chemin du Logis Neuf.



Réfection de la chapelle du cimetière

D'importants travaux de maçonnerie, de charpente-couverture, et de menuiserie ont été réalisés, pour un montant total de 27 500 €. A l'occasion de cette opération, la municipalité a également fait procéder à la pose d'une rampe d'accès au cimetière ainsi qu'à la reprise des portails.



Création du parking des Aires

En 2009, la commune a fait l'acquisition de la parcelle de terrain située en face de l'école Saint Exupéry, pour l'aménager en parking. Cet aménagement permet notamment de sécuriser le dépôt et la prise en charge de nos enfants. En 2010, une dizaine d'emplacements seront matérialisés et tracés au sol. Coût total de l'opération : 42 000 € (foncier + travaux).



L'opération façade toiture et le plan solaire bois

La commune, en partenariat avec le Calhaura et la Région, accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation de toiture et/ou façade, et finance une partie des travaux ainsi réalisés.

En 2009, la commune a complété le dispositif « façades toitures » par la mise en place du plan Solaire-Bois, qui vise à encourager et à promouvoir le recours aux énergies renouvelables (chauffe eau solaire et poêle à bois). Les premiers dossiers seront très prochainement proposés en commission, pour attribution de subvention.



Marie-Rose Blanc-Gras et Albert Paul, plus connu sous le nom de 'Matelot', ont été dignement mis à l'honneur en ce mois de janvier. Jean-Michel ARNAUD, maire de la commune, les élus et l'ensemble du personnel communal s'étaient donné rendez vous pour fêter le départ en retraite d'Albert et Marie Rose, et les remercier de leur investissement au service des Tallardiens. Après une carrière riche et variée sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes, Marie-Rose est arrivée dans l'équipe communale en octobre 2001, en tant que chargée du patrimoine. Comme le souligne Jean Michel ARNAUD, « c'est avec une vraie passion qu'elle a su, au fil des années, des visites et des animations, faire vivre le château et le centre historique de la commune, pour mieux les faire découvrir à nos nombreux visiteurs...adultes et enfants, dès la maternelle... ». Marie Rose a également grandement contribué au large succès de l'incontournable 'Automne des peintres' qui réunit chaque année de nombreux artistes amateurs chevronnés, ou professionnels, qui le temps d'une journée conviviale se retrouvent pinceaux à la main, pour peindre toute la richesse de notre patrimoine. Goutant aujourd'hui à une retraite bien méritée, mais toujours active, Marie Rose a pu passer le flambeau à Lise Lamblot, qui continue, sur ses traces, à animer et faire vivre notre patrimoine.

Albert Paul, plus connu sous le nom de « Matelot », est quant à lui arrivé à la commune en 1977, avec une prise de service au poste de garde champêtre. Le Maire n'a pas manqué de saluer « l'authenticité de caractère d'un homme qui a placé toute sa carrière au service des Tallardiens, avec une disponibilité de chaque instant... ». Connu et apprécié de tous, Matelot aura été présent durant toutes ces années, pour entretenir nos rues et le centre du village mais également pour s'occuper du marché ou participer à l'ensemble des tâches au sein des services techniques de la commune. Nous retiendrons également l'image de Matelot, gravissant régulièrement les marches du clocher de l'Eglise Saint Grégoire, afin de remonter l'horloge.

Bonne retraite à eux !



Le bilan du CCAS

Quatre sorties sur les cinq prévues ont eu lieu sur la station de Super Dévoluy. (La sortie du 9 janvier avait été annulée pour cause de mauvaises conditions météorologiques.) Beaucoup de neige et un temps dans l'ensemble plutôt favorable ont permis ces sorties encadrées par du personnel bénévoles. 45 ados et enfants de 10 à 18 ans étaient inscrits, répartis en groupe de 8 à 10 et encadrés par des adultes bénévoles ou des moniteurs de l'ESF. Aucun incident n'a été à déplorer. Le 6 février en soirée, dans la salle polyvalente de Tallard, le maire ainsi que quelques élus ont remis des diplômes aux enfants qui avaient passé des niveaux en ski.

Des noms d'aviatrices pour les rues des lotissements de Tallard

Suite à des difficultés de distribution du courrier sur certains quartiers de la commune, la municipalité, en partenariat avec La Poste, a décidé de constituer un groupe de travail et de réflexion chargé d'identifier les causes et les origines de ces perturbations, et de proposer des solutions techniques à leur résorption. Le groupe de travail, composé notamment de mesdames Danièle ROBERT, Jacqueline GAILLARD et Annie LEDIEU, toutes trois conseillères municipales, a travaillé en priorité sur les lotissements plein Sud, les Coteaux, les Basses Lauzes et La plaine. Sur l'ensemble de ces secteurs géographiques, les problèmes de distribution du courrier sont essentiellement dus à une mauvaise numérotation des boîtes à lettres ainsi qu'à une mauvaise dénomination des voies. Après consultation des habitants des différents quartiers concernés, la municipalité a validé en séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2009, les nouvelles dénominations de voies.

La rue assurant la desserte des lotissements « Plein sud » et « Les coteaux » est renommée « rue des Vignes ». La rue desservant le lotissement les Basses Lauzes, quant à elle, est nommée

« rue Adrienne BOLLAND », du nom de la première aviatrice à avoir traversé, le 1er avril 1921, la cordillère des Andes au cours d'un vol de 3h15. Enfin, la rue desservant le lotissement La Plaine, a été nommée « Impasse Jacqueline AURIOL », nom de l'aviatrice détentrice de plusieurs records de vitesses, dont celui du 14 juin 1963 où elle atteignit la vitesse de 2 038.70 km/h aux commandes d'un mirage IIIIR.

La référence au monde de l'aviation dans le choix de ces noms de voies, fait ainsi directement écho à l'aérodrome de Gap-Tallard, situé en proximité immédiate des lotissements les Basses Lauzes, et la plaine. Véritable clin d'œil au milieu de l'aviation, la rue Adrienne BOLLAND et l'impasse Jacqueline AURIOL, soulignent également un trait fort de l'identité de la commune de Tallard, cité de l'air et de tradition. Opération pilote sur le département, ce travail de partenariat avec La Poste s'est avéré particulièrement positif. N'oublions pas que l'adresse est un élément d'identité sociale qui permet à chacun de recevoir les services à domicile, c'est en ce sens que la municipalité de Tallard a créé ce groupe de travail, pour améliorer l'accessibilité et la qualité de service rendu à ses administrés.



BRÈVES

SECURITE



■ **Des miroirs de sécurité...** Suite aux dernières réunions de quartier, et afin de sécuriser la circulation des usagers et riverains, la commune a récemment procédé à la pose de miroirs de sécurité, sur le chemin de la Vendée, les coteaux, et chemin des Lauzes. Rappelons que la commune consacre chaque année une enveloppe financière exclusivement réservée à ce type d'opération.

■ **« Zone de rencontre » : mode d'emploi** De nouveaux panneaux permettant de délimiter de nouveaux espaces de circulation urbaine apaisée, baptisés « zones de rencontre » par le décret du 30 juillet 2008, ont été posés par la commune sur le parcours emprunté quotidiennement par nos enfants qui se rendent à la cantine.

Les chemins des Aires et de la Vendée sont donc « zone de rencontre » ; les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules, dont la vitesse de circulation est limitée à 20 km/h



■ **Des gilets fluo** Des gilets de sécurité ont été achetés par la commune afin d'équiper notamment les enfants qui se rendent chaque midi à pied à la cantine, ainsi que le personnel communal encadrant. Au-delà du fait que ces gilets permettent d'être bien vu par les automobilistes, ils permettent également de sensibiliser nos enfants aux enjeux de la sécurité routière.

VIE COMMUNALE

■ **Bonne nouvelle !** Le père Noël est bien passé à Tallard. Cette année il a eu la bonne idée de faire son arrivée en calèche ; certains bambins auront pu y prendre place pour un petit tour et une photo souvenir.

■ **La traditionnelle cérémonie** des vœux de fin d'année a eu lieu le 9 janvier 2010 à la salle polyvalente. Malgré une météo peu engageante, vous avez une nouvelle fois été nombreux à y assister. Ces vœux ont été l'occasion pour le Maire de rappeler les nombreuses réalisations de l'année, et d'évoquer les projets 2010.

■ **1ère rentrée au collège** Comme prévu, le collège de Tallard a ouvert ses portes à la rentrée de septembre. Le 11 décembre 2009, l'ensemble des personnes, services, élus et entreprises ayant œuvrés à la réalisation de l'établissement, mais également l'ensemble du personnel enseignant, s'est retrouvé pour l'inauguration. Cette journée aura notamment été animée par la chorale des enfants, et aura permis de découvrir une formidable exposition photographique réalisée par le photographe Tallardien Gérald LUCAS, retraçant les différentes étapes de la construction du collège, depuis le premier coup de pelle, jusqu'à sa livraison.

■ **Une aide d'urgence pour Haïti** A l'occasion du Conseil Municipal du 1er février 2010, une subvention exceptionnelle de 500 euros a été votée pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti. Parallèlement à cette aide, la décision avait été prise par l'équipe municipale d'ouvrir une urne en Mairie, pour centraliser la collecte des dons. Enfin, la commune s'est associée au groupe musical « French Song » pour l'organisation d'un concert gratuit qui a eu lieu le 24 janvier 2010, à la salle polyvalente de Tallard, et qui aura permis de recueillir près de 400 euros de dons. L'ensemble des sommes ainsi collectées a été adressé directement à la Fondation de France.

■ **Les nouveaux habitants de la commune** ont été accueillis par le Maire et l'équipe municipale, le 6 février, en mairie. Après une présentation générale de la commune, et le partage du verre de l'amitié, les familles ont pu repartir avec un livret d'accueil dans lequel elles trouveront divers renseignements et informations d'ordre pratique, utiles à leurs démarches quotidiennes. Bienvenue à toutes et tous !

Les missions :
entretien du village,
déneigement,
fleurissement,
réparations diverses

Les hommes :
de gauche à droite
sur la photo :
Laurent Rougon,
Marie-Pierre Hoy,
Franco Cortez,
Yves Cairety,
Jérôme Valentin et
Guy Mallan.

Les moyens :
déneigeuse, camions,
tracteurs, saleuse,
fraise à neige

Les compétences :
électricité, maçonnerie,
espaces verts,
mécanique, urbanisme

LES RENDEZ-VOUS DU MOIS

■ Les réunions de quartier :

Dés le mois de mars 2010, le Maire et l'équipe municipale viennent à votre rencontre dans votre quartier. Les deux premières visites de proximité de cette nouvelle tournée ont eu lieu les vendredis 19 et 26 mars 2010. Les dates des prochaines rencontres vous seront communiquées par voie de presse, et annoncées par distribution dans les boîtes aux lettres

■ **Avril :** Pendant les vacances scolaires, du 3 au 18 avril, Le château sera ouvert aux visites sur réservation en Mairie auprès de Lise Lamblot, guide de pays.

Samedi 10 et dimanche 11 avril, se tiendra le festival jeux médiévaux, organisé par la Geste des Terres Hautes, au château.

■ **Mai :** Les 30 avril, 1er et 2 mai, aura lieu un tournoi d'échecs organisé par La Diagonale du Fou (club échecs Laragnais)

■ **Juin :** Le 5 juin, au château, aura lieu une grande bourse d'échange de jetons touristiques.

Renseignements en Mairie
au 04.92.54.10.14
www.ville-tallard.fr



L'équipe des services techniques

De l'aveu du Maire et de Daniel Borel, 1er adjoint en charge des travaux, « l'équipe des services techniques qui se compose de six agents, est avant tout une addition de compétences et savoirs faire complémentaires, qui permettent une grande polyvalence du service et un travail efficace... »

Yves Cairety, chef des services techniques, et ses hommes, œuvrent donc quotidiennement pour l'entretien, et l'amélioration du cadre de vie des Tallardiens.

Rythmé par les saisons, par les nombreuses opérations de travaux réalisés chaque année par la commune, mais également par les impondérables imprévus et urgences de dernières minutes, le travail de l'équipe est tout, sauf routinier. Des travaux d'aménagements, d'entretien et de réparation, en passant par le déneigement, l'entretien des espaces verts, le fleurissement ou encore le nettoyage du village, les six hommes sont sans cesse sur le terrain.

Pour accompagner l'équipe dans son travail et ses interventions quotidiennes, mais aussi pour préserver et améliorer la qualité et l'efficacité du travail accompli, la municipalité a fait le choix d'une politique d'investissement permettant le renouvellement et l'amélioration des conditions matérielles d'intervention.

C'est ainsi qu'au fil des années et des exercices budgétaires, la commune procède à l'acquisition de nouveaux matériels, outils ou engins. L'une des dernières acquisitions de la commune a été une saleuse, qui, montée sur un mini tracteur, a permis en 2009, d'améliorer l'entretien hivernal des petites rues du centre du village.

En hiver, l'essentiel du travail consiste dans les opérations de déneigement et d'entretien de la voirie.

Abonné aux services de Météo France, Yves Cairety surveille quotidiennement les prévisions météorologiques ; l'ensemble des agents restant prêt à intervenir à tout moment.

En cas de risque de chutes de neiges importantes, comme ce fut notamment le cas à de nombreuses reprises lors de ce hiver, le réveil est programmé tôt dans la nuit.

Dès lors que le début des opérations de déneigement est décidé, l'ensemble des agents se retrouvent au dépôt, et partent chacun avec leur engin sur un secteur géographique bien déterminé. Pour plus d'efficacité dans la gestion des opérations, Daniel Borel et Yves Cairety ont préalablement défini et attribué à chaque personnel, un engin et un circuit de déneigement dont il a seul la charge.

Côté moyens, le service dispose de quatre engins: trois tracteurs à lames de déneigement, dont un mini tracteur, et un camion équipé d'une saleuse. A cela, il faut ajouter une fraise à neige et une mini saleuse acquise en 2009.

Dans la journée, après traitement des principaux axes de circulation et de desserte de la commune, les trottoirs sont déneigés, et salés.

Au printemps, les agents préparent la saison estivale, et assurent notamment la révision des installations, le nettoyage et la mise en eau de la piscine, l'entretien du complexe sportif et du camping. A partir du mois d'avril, le fleurissement du village se prépare activement, avec notamment la mise en place des bacs et jardinières, l'aménagement et la plantation des massifs.

A l'automne, viendra également le moment de la taille des arbres, et la préparation des espaces verts pour affronter l'hiver qui s'annonce.

Au-delà de ce rythme dicté par les saisons, les services techniques de la commune travaillent toute l'année à l'entretien des installations et bâtiments communaux, de la voirie...,

En un mot, les agents des services techniques sont POLYVALENTS !

avec Lise, chargée du patrimoine à la mairie

Les sorties d'évier dans le vieux village

Avant que le tout à l'égout ne s'installe à Tallard vers 1914, le seul moyen d'évacuer les eaux usées était de les jeter dans la rue. On utilisait pour cela les 'sorties d'évier' que l'on trouvait le plus souvent dans les cuisines.

Les pierres d'évier étaient légèrement creusées et recevaient les eaux usées qui s'écoulaient à l'extérieur par une petite gargouille le plus souvent en pierre de Guillestre.

Si vous levez la tête en vous promenant dans le village, vous pourrez vous apercevoir qu'il en existe encore plusieurs à différents endroits. » Voir photos rue des arcs et rue des étapes.



Les débuts de l'aérodrome de Gap-Tallard

Avant d'être cette plate-forme mondialement connue pour ses activités aériennes l'aérodrome de Gap-Tallard était une toute petite parcelle aménagée dans les années 1928-1930. La création de ce terrain d'aviation a nécessité la déviation du torrent de Châteaueux et de nombreuses expropriations. Une piste en herbe fut construite et le premier locataire à l'utiliser fut l'Aéroclub Alpin, toujours en activité à ce jour.

C'est en 1934 que le premier hangar métallique voit le jour pour abriter les avions de l'aéroclub et c'est depuis que l'aérodrome porte les noms de Gap et Tallard. En effet, avec la collaboration essentielle de ces deux villes, (Tallard donnait les terrains et Gap les pilotes et les moniteurs), l'aérodrome put enfin prendre son envol.



Bien vivre ensemble



Tri sélectif :

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être exclusivement déposées dans les containers de couleur marron...

Nos amis les animaux :

Les chiens sont les bienvenus dans le village. Leurs maîtres sont toutefois tenus de respecter les règles d'hygiène et de ramasser les excréments laissés sur la voie publique par leur fidèle compagnon. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse, et que leur divagation est interdite.

Quant aux chats, il est rappelé à leurs propriétaires qu'ils sont tenus de les faire identifier, et qu'il est fortement conseillé de faire stériliser les femelles afin de limiter et de maîtriser le nombre d'individus.

Régulation des pigeons :

La campagne de régulation lancée par la commune en fin d'année 2009, a permis la capture de 211 pigeons, soit près de 40% de la population totale présente sur la commune et la neutralisation de 32 œufs. En outre, la société Avipur qui a mené cette campagne, a noté la présence sur la commune, de faucons. C'est là une bonne surprise, puisque cette espèce protégée est un prédateur naturel du pigeon. Les faucons se nourrissent en effet de pigeons malades et de pigeonneaux.

Dans la continuité de cette campagne, la municipalité proposera de réaliser dès 2010 une campagne de stérilisation des chats, en partenariat avec les services de la SPA.

pratique

Numéros utiles

MAIRIE	04 92 54 10 14
CAMPING MUNICIPAL	04 92 54 13 31
PISCINE	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA	08 11 90 07 00
C.C.T.B	04 92 54 16 66
DECHETTERIE	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME	04 92 54 04 29
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
LA SAULCE	04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC	04 92 54 10 49
LA POSTE	04 92 54 08 22
CRÈCHE « LES COQUINS D'ABORD »	04 92 49 01 28
AMBULANCES	04 92 54 11 16
AMBULANCES	
La Saulce	04 92 54 26 00
CABINET MEDICAL	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES	
	04 92 54 17 97
	06 85 77 94 61
	06 07 65 78 96
PHARMACIE	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE	
DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR	04 92 46 10 37

état-civil

Ils nous ont quittés :

- M. BINAUDO Robert
le 14 janvier 2010
- M. CHASTAGNOL Alain
le 21 janvier 2010
- M. MORAUD Alain
le 24 janvier 2010
- Mme NICOLAS
née VALLON Jeanne Marie
le 12 février 2010
- Mme CHALON
épouse PAUCHON Raymonde
le 12 mars 2010
- M. DOTTOLO Ciriaco
le 21 mars 2010

Naissances :

- MALLIMO Elisa
le 14 décembre 2009
- VILLALBA KENZO
le 1er janvier 2010
- TOUZEAU Nathan
le 6 mars 2010
- GIRAUD-TELME Nitiva
le 10 mars 2010

Rappel urbanisme



Tous travaux et toutes constructions, (maison, garage, piscine, vérandas, clôture...) doivent faire du dépôt en mairie d'une demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire ou Déclaration Préalable, selon l'objet de la demande). Pour vous assister dans vos démarches, Monsieur Fernand BARD, adjoint en charge de l'urbanisme tient une permanence en mairie, les 1er et 3ème vendredi de chaque mois, de 16h30 à 18h00.

Le règlement du PLU de la commune ainsi que les plans de zonage sont également consultables directement sur le site internet de la commune www.ville-tallard.fr

parole donnée à ...

Jacqueline Gaillard, Annie Ledieu et Christophe Guidone ;
conseillers municipaux.



« Une première fleur
pour Tallard... »



En 2009, la commune de Tallard a décroché sa première fleur au concours régional des villes et villages fleuris. C'est pour nous, élus qui suivons plus particulièrement la question du fleurissement, et pour l'ensemble de la commune, une grande satisfaction ; une récompense à l'engagement de toute une équipe pour la valorisation et la promotion de notre commune et de son cadre de vie. Cette première fleur, c'est aussi la concrétisation d'une démarche municipale plus large, puisqu'elle fait également écho au concours communal du fleurissement que nous organisons chaque année sur la commune, avec succès. En 2009, ce sont ainsi plus de 30 Tallardiens qui, en participant à ce concours, ont pu apporter leur précieuse participation au fleurissement de la commune.

L'approche communale du fleurissement se veut donc avant tout participative, l'adhésion de la population lui donnant d'autant plus de sens et de valeur.

Enfin, cette première fleur, c'est également et plus largement la reconnaissance, au-delà du végétal, des actions menées par la commune pour l'amélioration du cadre de vie des Tallardiens, par la rénovation de son patrimoine bâti, par la mise en valeur de ses monuments historiques, par l'enfouissement des lignes aériennes... ; car c'est aussi sur ce type de réalisations que le jury base sa notation.

Cette première fleur n'est donc pas une fin en soi, mais un encouragement à poursuivre et pérenniser le travail déjà accompli ; cette année encore notre commune sera bien fleurie !

(Concours 2010 : Les inscriptions pour le prochain concours communal du fleurissement sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2010. Les bulletins sont disponibles en mairie. Le jury effectuera ses visites la première semaine du mois de juillet.)

